
DS 2-2021-16 – Crédit de CHF 875'250.- TTC pour la mise en place de subvention énergie

- Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif ci-joint ;
- Vu le rapport de la commission « Durabilité et Sports » du 5 octobre 2021 ;
- Vu le rapport de la commission « Finances et Administration » du 11 octobre 2021 ;
- Conformément à l'art. 30, al. 1, let. e de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984

Sur proposition du Conseil administratif

le Conseil municipal

DECIDE

Par 24 oui (unanimité des membres présents)

1. D'accepter le versement d'une subvention d'investissement unique de CHF 875'250.- TTC pour la mise en place de subventions énergie.
2. D'ouvrir un crédit de CHF 875'250.- TTC au Conseil administratif destiné au versement de cette subvention d'investissement.
3. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de fonctionnement dès 2024.

EXPOSE DES MOTIFS

Le programme « Sortir du mazout » a été lancé en 2017, dans le but de réduire de 96% la consommation de mazout à Bernex d'ici 2030. Dans ce cadre, de nombreuses conférences, visites et autres évènements ont été organisés afin de sensibiliser la population aux impacts des énergies fossiles ainsi qu'aux avantages des énergies renouvelables.

En parallèle, 47 subventions ont été distribuées depuis 2017, pour un montant total de CHF 180'485.-:

- 2017 : CHF 25'722.-
- 2018 : CHF 48'675.-
- 2019 : CHF 64'384.-
- 2020 : CHF 41'704.-

En 2019 et 2020, le subventionnement de 230 « visites villa » (conseil énergétique à domicile) s'est également ajouté à ces sommes, pour un montant de CHF 24'800.-.

Au total, CHF 205'285.- auront ainsi été dépensés en tant que soutien financier à la population dans le cadre du programme Sortir du mazout, depuis son lancement en 2017. À noter qu'en parallèle, CHF 69'000.- ont été investis dans un soutien technique aux plus grands consommateurs de mazout sur Bernex, sous forme d'audits énergétiques réalisés par un bureau d'ingénieurs-conseils.

La votation d'un crédit de CHF 480'000.- en 2018 aura permis de couvrir largement les subventions du programme. Pour rappel, le montant demandé lors de la votation de ce crédit correspondait aux coûts du remplacement de 40 chaudières à mazout par année, dans l'optique de tenir les objectifs fixés pour ce programme. En pratique, ce chiffre reste encore difficilement atteignable en raison de certains freins, tels que la difficulté d'investissement financier des particuliers ou la nécessité de rénovations énergétiques en amont d'un changement de chauffage.

L'audit énergétique des plus grands consommateurs de mazout sur Bernex indique en effet que les plus grands bâtiments du territoire devraient être rénovés avant d'envisager l'installation de systèmes de chauffages durables. À Bernex, comme dans l'ensemble du canton, le taux de rénovation des bâtiments reste toutefois extrêmement faible, du fait d'insuffisances financières, de contraintes architecturales et esthétiques ou encore d'une simple méconnaissance des marches à suivre.

Suite à ce constat, l'Etat de Genève et les SIG/éco21 ont récemment lancé un programme d'accompagnement à la rénovation énergétique. La commune de Bernex souhaite promouvoir ce programme en 2021 et le compléter par ses propres actions, notamment en allouant des subventions supplémentaires aux particuliers dans ce domaine.

En parallèle, le subventionnement des installations solaires sur Bernex (thermiques et photovoltaïques) s'avère lui aussi important pour accélérer la transition énergétique souhaitée par la commune. Le programme Sortir du mazout promeut en effet majoritairement l'installation de pompes à chaleur, qui peuvent être efficacement couplées aux installations solaires. La commune doit également faire face à une électrification de la société, qui ne cessera de faire augmenter la demande en électricité locale ces prochaines années.

Suite de ces constatations, nous proposons donc une adaptation des subventions énergétiques de la commune dans le sens d'une plus grande couverture des projets. Ainsi, le soutien financier communal concernera dès 2022 :

- les audits énergétiques (Certificat CECB Plus) ;
- le remplacement de chauffages au mazout, gaz et systèmes tout-électriques ;
- la rénovation énergétique des bâtiments ;
- l'installation de panneaux solaires thermiques et/ou photovoltaïques.

Comme expliqué plus précisément par la suite, ces subventions seront basées sur un pourcentage des montants alloués par le canton de Genève et les SIG (Programme Bâtiments).

En conclusion, ces nouvelles mesures communales de subventionnement offriront assurément à la population bernésienne un levier important en faveur de la transition énergétique. Nous tenons également à rappeler que, malgré les résultats actuellement inférieurs aux objectifs fixés en 2017, le taux de remplacement de chaudières à mazout sur Bernex reste supérieur à celui des autres communes genevoises, preuve de la pertinence de maintenir un tel programme. Nous vous remercions dès lors de réserver le meilleur accueil à cette demande de crédit.

Le Conseil Administratif